# Compte rendu GRAC

Conformément au guide développé par la HAS, un groupe d’analyse clinique doit assurer sa traçabilité par

- l’émargement des membres présents à chaque réunion

- un compte rendu pour chaque réunion.

Le compte rendu doit être composé des parties suivantes :

1. **Liste des présents (CR feuille d’émargement)**
2. **Quelle est la thématique, le questionnement, choisi pour cette réunion ou pour ce cycle de réunions?**
3. **Quels sont les éléments d’apport de connaissance qui se rattachent à ce questionnement ?** (références bibliographiques, intervention extérieure, revue de littérature…)
4. **Information sur le ou les cas cliniques présentés** (anonymat à respecter) et les réponses à apporter en termes d’amélioration des pratiques (plan d’action)
5. **Retour sur les actions d’amélioration mises en place à la suite de précédentes réunions.**